



(Laserphoto AP)

Le premier ministre du Québec Robert Bourassa et son épouse Andrée accueillent le premier ministre français Michel Rocard lors d'une réception privée hier soir à la résidence de Jean-Louis Roy, le Délégué général du Québec à Paris.

Bourassa et Rocard avaient bien peu de choses à annoncer

par Donald CHARETTE
PARIS (PC) — Les premiers ministres du Québec et de la France avaient bien peu de choses à annoncer au terme d'un entretien hier à l'Hotel Matignon sur leurs échanges économiques et culturels.

MM. Michel Rocard et Robert Bourassa ont fait le point sur les dossiers toujours pendents entre ces deux États qui maintiennent des relations directes et privilégiées.

Sur la question de la vente d'une douzaine d'avions-citernes CL215 fabriqués par Canadair les négociations piétinent car le gouvernement français ne veut pas déboursier maintenant les 150 millions \$ nécessaires au renouvellement de sa flotte de lutte contre les incendies.

Ce contrat est dans l'air depuis deux ans et dans l'entourage du premier ministre Robert Bourassa on espérait bien profiter de cette visite pour obtenir un engagement formel des Français.

Or, M. Rocard a indiqué clairement que son gouvernement a d'autres priorités budgétaires et il laisse entendre que Canadair n'est pas seul sur le coup.

"C'est plutôt Canadair ou rien" de répondre le premier ministre de la République française quand on lui a demandé s'il y avait d'autres entreprises, notamment allemandes dans ce dossier.

M. Bourassa a tenté pour sa part de faire ressortir le beau côté des choses: "Il faut rester optimiste; le besoin existe et M. Rocard a mentionné qu'il n'existe pas de solution de rechange. Les chances sont non seulement bonnes mais excellentes que le contrat soit attribué en 1990".

MM. Rocard et Bourassa ont annoncé par ailleurs qu'ils avaient fait progresser le dossier du doublage en France. En fait, le ministre de la Culture, Jack Lang, a fait parvenir à la ministre des Affaires culturelles, Lise Bacon, une lettre portant sur le doublage des films canadiens, donc en anglais.

Mais M. Bourassa a admis lui-même qu'il s'agit d'un geste limité mais concret.

Interrogé sur le contentieux de la pêche entre le Canada et la France, M. Rocard a été cinglant. Après que M. Bourassa eût souligné que ce conflit ne touche qu'indirectement le Québec, M. Rocard a laissé tomber: "Domage, ça se passerait peut-être mieux parce qu'il y a une grande proximité". Il devait ajouter cependant que le premier ministre canadien Brian Mulroney fait preuve d'une grande volonté de résoudre ce conflit.

Dossier linguistique

Par ailleurs, le premier ministre Rocard a commenté prudemment hier la situation linguistique du Québec mais son prédécesseur, Jacques Chirac, n'a pas caché son admiration pour le premier ministre Robert Bourassa.

Au cours d'une conférence de presse donnée conjointement par MM. Bourassa et Rocard, celui-ci a souligné qu'il se gardait bien de commenter ce qui se passe au Québec bien qu'il en ait parlé avec le premier ministre québécois.

"Dans l'amitié internationale, il est sage et respectueux de ne pas faire d'ingérence dans des affaires intérieures". Il devait ajouter que "je connais bien la difficulté du problème et je me garde de porter un jugement sur de délicats arbitrages".

Mais le maire de Paris et ancien premier ministre Jacques Chirac, avec qui M. Bourassa a dîné, a souligné qu'il avait beaucoup d'admiration pour la gestion et l'élégance de son gouvernement... "Sur la question de la langue, je lui ai donné mon sentiment et, puisque vous voulez tout savoir, toute l'admiration à l'occasion de sa décision sur la décision de la Cour suprême sur la loi 101".

L'attitude d'Ottawa devant les fusions d'entreprises et le projet d'une banque American Express

Une "obscénité nationale"

— les libéraux

par Guy TAILLEFER
OTTAWA (PC) — Le secret dont le gouvernement Mulroney entoure la création projetée d'une banque American Express au Canada et sa passivité face aux projets de fusion d'entreprises annoncés en cascade la semaine dernière constituent une "obscénité nationale", soutiennent les libéraux.

L'opposition libérale réclame en conséquence, comme le NPD l'avait fait la veille, le rappel immédiat des Communes pour discuter de la situation — la Chambre ne doit pas reprendre ses travaux avant le 6 mars prochain.

Le premier ministre Brian Mulroney, a déclaré hier la critique libérale en matière énergétique Russ MacLellan, procède au "démembrement systématique du Canada."

"Il faut que ça cesse", a-t-il dit. Au cours d'une conférence de presse tous azimuts tenue à Ottawa, le leader parlementaire des libéraux en Chambre, M. Herb Gray, a par ailleurs réclamé de nouveau du gouvernement conservateur qu'il mette fin aux essais — qui reprennent demain — du missile américain Cruise en territoire canadien.

M. Gray a pressé M. Mulroney de "se défaire de sa mentalité de guerre froide" et lui a reproché d'aller à contre-sens du dégel des relations américano-soviétiques, enregistré depuis la conclusion en 1987 du traité Reagan-Gorbatchev sur la réduction des forces nucléaires intermédiaires.

"Nous sommes déconcertés par le manque d'intérêt et d'initiative du gouvernement

lorsqu'il s'agit de contribuer aux efforts mondiaux réalisés en vue de réduire les tensions", a affirmé M. Gray, qui déplore que les conservateurs soient aussi demeurés insensibles à l'annonce faite en décembre dernier aux Nations-Unies par M. Gorbatchev, touchant la réduction unilatérale des troupes soviétiques en Europe de l'Est.

Les libéraux craignent du reste que le Canada "ne manque le bateau" du désarmement, compte tenu du caractère historiquement éphémère des périodes de bon voisinage entre les États-Unis et l'URSS.

"L'inertie des conservateurs ne rend pas justice à la réputation que le Canada s'est bâti à titre de pays indépendant sur la scène internationale", a soutenu M. Gray.

Couteau à la gorge

Dans le domaine économique, a de son côté fait valoir M. MacLellan, l'inertie conservatrice touchant l'acquisition de Texaco Canada par Imperial Oil "met un couteau à la gorge des consommateurs canadiens d'essence".

La concentration financière "inacceptable" qui résultera de cette transaction fera inévitablement grimper les prix du carburant, a soutenu M. MacLellan, selon lequel il est avant tout important de protéger les propriétaires indépendants de stations-service, qui détiennent environ 20 pour cent du marché de l'essence au pays, contre la domination tentaculaire d'Imperial Oil, Shell et Petro Canada.

Il faudrait à tout le moins, selon lui, que l'Office national de l'énergie (ONE) rende

régulièrement publics des chiffres sur les prix moyens du pétrole canadien vendu aux Américains et à l'étranger, par souci de transparence.

Quant au Bureau de la politique de concurrence, le chien de garde gouvernemental dans le secteur financier, les libéraux n'y font aucunement confiance. "Il n'a pas, a dit M. Gray, l'autorité de faire ce qu'il prétend pouvoir faire."

Rejet espéré

Dans le dossier de l'American Express, M. Gray a dit espérer que le gouvernement Mulroney rejettera la requête de l'entreprise financière américaine en vue de fonder une banque à charte fédérale au Canada.

Les libéraux ne voient pas dans les projets d'Amex une menace à la concurrence dans le secteur bancaire canadien. Ils s'inquiètent plutôt de la façon dont le dossier est traité. D'autant plus d'ailleurs que la venue d'Amex constituerait à leur avis une atteinte à la politique conservatrice, énoncée en 1987, visant à interdire aux institutions financières de se lancer dans des activités bancaires.

En outre, font-ils valoir, l'entrée de cette société sur le marché bancaire canadien ne garantirait pas aux banques canadiennes le droit d'en faire autant aux États-Unis.

Les libéraux ont logé à ce sujet une plainte auprès du surintendant des institutions financières, une plainte qui pourrait éventuellement faire l'objet d'audiences publiques.

VENTE D'ENTREPÔT EN MAGASIN

NOUVEAUX PRODUITS PRÊTS À PARTIR!

NE COMMENCEZ A PAYER QU'EN MAI

UN ÉVÉNEMENT COLOSSAL!

AVANT D'ACHETER N'IMPORTE QUEL APPAREIL ÉLECTRONIQUE, VISITEZ LA VENTE D'ENTREPÔT EN MAGASIN D'ATLANTIQUE

Incroyable!

LES PLUS GRANDS NOMS!

SONY • FISHER
 TDK • TECHNOVOX
 SANYO • TEAC • ZENITH
 Panasonic • MITSUBISHI
 harman kardon • RCA

ET PLUSIEURS AUTRES!

TOUS LES PRODUITS GARANTIS PAR LE MANUFACTURIER, *****

AUSSI DISPONIBLES LA GARANTIE PROLONGÉE D'ATLANTIQUE

SUPER MAGASIN 2222 RUE KING OUEST 566-0261

PLUS DE 165 MAGASINS DANS LA PLUPART DES CENTRES COMMERCIAUX

DÈS AUJOURD'HUI! JUSQU'AU 28 JANVIER

- ✓ VIDÉOS
- ✓ TÉLÉCOULEURS
- ✓ ENSEMBLES AUDIOS
- ✓ LECTEURS LASER
- ✓ MAGNÉTOCASSETTES
- ✓ RADIOS
- ✓ TÉLÉPHONES
- ✓ MICRO-ONDES
- ✓ ET BEAUCOUP PLUS!

ÉPARGNEZ SUR TOUT!

TOUT DOIT ÊTRE VENDU!

A NE PAS MANQUER!

LE PLUS GRAND SPÉCIALISTE D'ÉLECTRONIQUE AU PAYS

ATLANTIQUE

ÉLECTRONIQUE

LA BONNE RÉPONSE

LA CARTE DE CRÉDIT PRIVILÈGE D'ATLANTIQUE JUSQU'À 1500\$ DE CRÉDIT INSTANTANÉ DISPONIBLE

PLUS DE 30 ANS D'EXPERTISE.

PLAN DE PROTECTION-PRIX
 Si vous trouvez le même produit à moins cher, nous paierons la différence.

PLAN DE PROTECTION-QUALITÉ
 Si vous n'êtes pas satisfait de votre appareil, nous l'échangerons ou vous rembourserons. Si votre appareil présente un problème persistant, nous l'échangerons.

LIVRAISON GRATUITE
 Votre appareil vous sera livré en 48 heures!

LIGNE TÉLÉPHONIQUE SATISFACTION
 Si vous n'êtes pas entièrement satisfait, téléphonez nous.
 MONTRÉAL: 328-1426
 EXTÉRIEUR: 1-800-361-4040

ÉDITORIAL

L'économie étranglée

Les Canadiens sont en droit de se demander si leur Banque centrale n'est pas en train d'étrangler l'économie du pays et de condamner les contribuables à une importante augmentation d'impôt.

Jeudi dernier, la Banque du Canada haussait encore une fois son taux d'escompte, ouvrant ainsi la voie à une sixième augmentation des taux d'intérêt en moins d'un an. Le taux privilégié est actuellement de 12,25 pour cent alors qu'il était de 9,75 pour cent au printemps dernier.

Pourquoi cette progression? Pourquoi encore une hausse? Le gouverneur de la Banque du Canada, M. John Crow, répète la même rengaine depuis des mois: il faut prévenir une montée de l'inflation.

Pourtant, Statistiques Canada révélait la semaine dernière que l'inflation fut très modérée en 1988: un taux annuel de 4 pour cent. Seule la région de Toronto affiche un taux un peu plus élevé que la moyenne, soit de 5,9 pour cent; mais encore là, rien de dramatique.

La politique de la Banque du Canada a une conséquence bien concrète et visible: les paiements sur les hypothèques et les prêts s'alourdissent. Mais elle a également un effet sur l'économie en général car des taux d'intérêts élevés finissent par décourager la consommation et l'investissement. Au bout du compte, la croissance économique risque de ralentir considérablement.

Or, tous les analystes s'entendent

pour dire que l'économie canadienne amorçe déjà un ralentissement. Faut-il accélérer le processus au point, peut-être même, de provoquer une récession et des pertes d'emplois à travers le pays?

De surcroît, la hausse des taux d'intérêt se répercute sur les emprunts des gouvernements et l'on sait que les finances publiques, particulièrement à Ottawa, sont dans un état alarmant. Chaque hausse de 1 pour cent des taux d'intérêt ajoute environ 3 milliards de dollars aux dépenses du gouvernement fédéral. Les contribuables pourraient donc être bientôt appelés à payer la note.

Et tout ça parce que la région de Toronto connaît une effervescence dans le secteur immobilier et une situation de plein-emploi? C'est carrément insensé.

Insensé parce que les autres régions du Canada sont encore aux prises avec un chômage élevé et que leur économie est loin d'être saturée. Le sort économique du pays entier doit-il se décider uniquement en fonction de Toronto?

En tout cas, au Québec, la situation est claire: avec un taux de chômage de 9,2 pour cent, ce qu'on doit le plus redouter c'est une baisse des investissements productifs et non l'inflation. Le premier ministre Bourassa est intervenu à quelques reprises au cours des derniers mois pour dénoncer la politique de la Banque du Canada. Il ne doit pas hésiter à revenir à la charge.

Roch Bilodeau

L'accord attendra, s'il le faut

Pendant que le Manitoba et le Nouveau-Brunswick hésitent encore à entériner l'Accord du lac Meech — le Manitoba y est même carrément hostile — un sondage Gallup publié la semaine dernière indiquait que sept Canadiens sur dix avouent mal connaître ou ignorer le contenu de l'entente constitutionnelle et plus de la moitié sont opposés à la notion de société distincte pour le Québec. Plusieurs Canadiens après l'adoption de la loi 178 ont affirmé qu'il faudrait reconsidérer cette entente, estimant que le gouvernement Bourassa avait utilisé trop facilement la clause nonobstant pour limiter certains droits des anglophones du Québec en matière d'affichage commercial.

Malgré tout, le premier ministre Bourassa a clairement annoncé ses couleurs. Pour lui, malgré les oppositions, il n'est nullement question de compromis pour sauvegarder l'Accord du lac Meech. Il s'agit là d'un accord minimal pour le Québec. Si M.

Bourassa acceptait une réouverture de l'entente, on se retrouverait à la case départ. Pour aucune considération, M. Bourassa n'a à laisser ses collègues remettre en question la clause reconnaissant timidement le caractère distinct du Québec. D'autre part, les premiers ministres qui se scandalisent du traitement d'exception réservé aux anglophones en matière d'affichage seront rappelés à l'ordre par M. Bourassa, s'ils s'avisent de montrer les dents.

Le traitement des minorités francophones dans le reste du Canada se situe généralement en bas des normes minimales. Le Québec n'a pas de leçons à recevoir des autres provinces. Ce ne serait pas la fin du monde si l'Accord du lac Meech était temporairement sabordé par des politiciens à la vue trop courte pour saisir que le Québec n'est pas une province comme les autres.

Jean Vigneault

D'innocentes victimes du terrorisme...



TRIBUNE LIBRE

La loi 178 brime tous les Québécois

Mme Carmen C. Juneau
Députée de Johnson

Pour l'Association des Anglophones de l'Estrie, il était important que vous soyez informée le plus vite possible de notre réaction et de notre attitude face à la loi 178. C'est pourquoi le 28 novembre 1988, je vous ai expédié un télégramme en anglais, n'ayant pas eu le temps de le faire traduire. Nous étions confiants que notre message serait reçu par une députée qui représente la partie anglophone de son électoral.

Concernant votre lettre du 21 décembre dernier, permettez-moi de porter à votre attention que quelques erreurs et / ou oublis se sont glissés:

Dans votre liste d'institutions scolaires, certaines n'existent plus dont celle de Sherbrooke d'autres sont maintenant regroupées (Asbestos-Danville-Shipton), quant au pensionnat des Ursulines à Stanstead, les autorités de cet établissement privé seraient surprises de se voir nommer "anglophones". Les autres institutions dont vous faites mention ont été légalement établies à l'époque par les communautés anglophones puisque le nombre le justifiait. Depuis, ces dernières les supportent en grande partie.

Il est normal que l'Université Bishop's, fondée en 1843 par la communauté anglophone, soit supportée par le gouvernement au même titre que d'autres institutions hors-Québec le sont.

Pour ce qui est du Sherbrooke Hospital, fondé également par la communauté anglophone, il disperse actuellement des services aussi aux francophones. Cependant, les services sociaux et de santé ayant été regroupés selon les spécialités, nous ne recevons plus les services nécessaires en anglais de façon adéquate. Quant aux centres d'accueil pour personnes âgées, il existe des établissements privés mis sur pied par des anglophones mais ils sont presque inexistant dans le réseau public.

Vous parlez aussi de la loi 142. C'est un fait: elle a été sanctionnée en 1986. Mais elle n'est pas encore en vigueur car aucun plan

d'action n'a été approuvé par le Cabinet bien que le C.R.S.S.S. a depuis longtemps déposé son

rapport. Nous en sommes toujours au même point.

La Cour Suprême a jugé que l'Article 3 de la Charte des droits et libertés du Québec n'a pas été respecté. On y garantit à tous les Québécois la liberté d'expression.

En ce sens, nous estimons que les droits et libertés de tous les Québécois sont violés par la loi 178. Nous croyons qu'il est possible de promouvoir la culture et la langue française au Québec sans retirer les droits aux autres communautés.

En tant que Québécois, nous vous demandons d'avoir confiance en notre sincérité.

Espérant aussi avoir le plaisir de vous rencontrer sous peu pour améliorer le dialogue entre nos deux communautés, je vous prie d'agréer, Mme Juneau, mes salutations les plus distinguées.

Heather Keith-Ryan
Présidente
Association des anglophones de l'Estrie



Mme Heather Keith-Ryan, prés. de l'Association des anglophones de l'Estrie

Une loi contre le 'joual'

(...) Pourquoi pas aussi une loi '102' qui condamnerait à une bonne amende tout vrai Québécois authentique, qui, par son parler 'sacrant' et massacrant, défigure notre culture? C'est sérieux!

Des peines pécuniaires feraient sûrement réfléchir, soit: 5 \$ pour un "Moé pi toé" ou un "icitte" et 50 \$ pour des jurons 'lucifériens' qu'on entend malheureusement si souvent, même de professionnels ou de fines lèvres féminines ou même d'enfants. Oh oui des sanctions qui gonfleraient vite les coffres de certaines municipalités tout en dépolluant!

Et, en ce qui concerne l'affichage, ne croyez-vous pas que certaines sociétés, qui se disent patriotiques, devraient dénoncer, même boycotter, les auteurs et acteurs, qui par leurs pièces de plus vulgaires au style 'fond de cour' nous affichent, ici et à l'étranger, une vraie réputation de voyous dégradés? En fait d'affichage, n'est-ce pas là une tache indélébile, non pas faite par des

étrangers, mais par du théâtre écrit et débité par de faux patriotes québécois aveuglés sans doute par le gain ou par de simples vandaes bornés qui se plaisent innocemment à poignarder notre patrimoine, tout en ignorant la gravité d'une telle basse publicité pour notre culture si mal affichée!... Ce n'est pas drôle, non!

Certain qu'avec de tels accros conjugués à la dénatalité, il n'y a rien à espérer pour la postérité d'une riche francophonie québécoise.

Messieurs les politiciens et vous les vaillants sociétés patriotiques, votez vite en faveur d'une loi '102', une loi qui enrichirait les 'sacreurs' repentants et appauvrirait en même temps les linguistes 'joualissants' entêtés et dégradés, et surtout, soulagerait énormément les dignes Québécois authentiques si humiliés par de telles publicités triviales (...)

Paul Leduc
Sherbrooke

POINT DE VUE

Zonage agricole: les pouvoirs municipaux remis en cause

NDLR Voici des extraits du mémoire que l'Union des municipalités du Québec présentait récemment au sujet du projet de loi 100 sur la protection du territoire agricole.

(...) L'Union des municipalités du Québec a toujours cru que le problème à résoudre était le zonage. On se souviendra tous du débat public de cet été sur la révision des zones agricoles des municipalités régionales de comté.

A cet effet, nous avons mentionné que la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme oblige les municipalités à rationaliser davantage l'aménagement du territoire, et que la Loi sur la protection du territoire agricole les oblige à respecter les terres agricoles dans leur schéma. Toutefois, la Commission de protection du territoire agricole doit rendre des décisions très rigoureuses et elle ne doit pas fléchir aux pressions du milieu. Il s'agit donc d'une question d'équité, de rigueur et de respect du mandat inscrit à la Loi sur la protection du territoire agricole. Si ces trois conditions sont respectées, il est faux de croire que l'urbanisation menace indûment l'agriculture.

Dans ce sens, le problème majeur auquel doit se limiter le projet de loi 100 est de protéger efficacement les bonnes terres agricoles du Québec.

Le droit de produire

Plusieurs éléments du projet de loi 100 viennent concrétiser le droit de produire des agriculteurs. (...)

Le projet de loi 100 introduit la possibilité pour les producteurs agricoles de recourir à un commissaire-aviseur qui pourra entendre leurs plaintes quant à la réglementation municipale leur imposant des contraintes indues dans la poursuite de leurs activités en zone agricole.

L'introduction d'une telle mesure remet en question le pouvoir des municipalités de gérer adéquatement leur territoire. On propose une personne nommée par le gouvernement pour donner une opinion sur des règlements qui ont été adoptés par des personnes élues démocratiquement. Cette personne nommée est ni plus ni moins une entrave au pouvoir municipal. Elle vient créer un échelon administratif supplémentaire entre la population et la municipalité.

Nous croyons que le gouvernement municipal doit offrir aux citoyens une administration transparente. A cet effet, le rapport Parizeau avait recommandé qu'un poste de protecteur du citoyen soit créé pour l'administra-



M. Camille Rouillard, maire de Valcourt et président de l'Union des municipalités du Québec

tion municipale. Cette alternative s'applique à toute la population de la municipalité et non à un roupe d'intérêt particulier.

Par ailleurs, nous serions curieux de savoir combien de plaintes formelles ont été formulées par les agriculteurs auprès de leurs municipalités?

Le projet de loi 100 introduit de nouvelles dispositions élargissant le champ de l'immunité d'un producteur agricole au niveau des normes environnementales. Ainsi, un producteur agricole

peut exercer ses activités agricoles en toute quiétude en autant qu'il respecte la loi et les règlements sur la qualité de l'environnement. Même si elles dégagent des poussières, des odeurs ou des bruits, l'agriculteur ne peut alors être empêché d'exercer ses activités agricoles et ne peut même pas être poursuivi. Pourtant, il n'existe pas à l'heure actuelle de règlement de la loi sur la qualité de l'environnement régissant les poussières, les odeurs ou les bruits résultant d'activités agricoles. L'argument souvent énoncé à l'appui de cette disposition est d'éliminer les plaintes soi-disant abusives logées contre les agriculteurs.

Nous croyons qu'en tentant de limiter ainsi la poursuite, le gouvernement se permet de balayer du revers de la main toute une catégorie de recours jugés d'avance abusifs et irrecevables, retirant ainsi aux citoyens le droit reconnu à la Charte des droits et libertés d'être entendus devant les tribunaux. C'est d'ailleurs le rôle des tribunaux de juger de la validité d'un recours et de déterminer s'ils sont abusifs ou non. Les arguments administratifs ne doivent pas avoir préséance sur les droits fondamentaux du citoyen. Dans ce sens, L'UMQ s'oppose à ces articles.

L'Union des municipalités du Québec considère que l'objectif

de doter les agriculteurs d'un fonds de défense pour entreprendre des recours judiciaires est fort louable en soi. Nous sommes conscients qu'un certain nombre d'agriculteurs n'ont pas les moyens de se payer des services juridiques convenables.

Sauf que dans le projet de loi, on crée un fonds de défense gouvernemental à l'intention d'un groupe d'intérêt particulier.

Un tel fonds devrait être soutenu par l'Union des producteurs agricoles comme le fait d'ailleurs l'Union des municipalités du Québec par l'entremise de son fonds d'aide juridique. La responsabilité première d'un tel fonds ne relève pas à notre avis du gouvernement mais bien de l'organisme représentant ses membres et dont l'objectif en est justement d'en assurer la défense et la promotion.

Par ailleurs, pour initier ce fonds, le ministère de l'Agriculture pourrait aider financièrement l'UPA par l'entremise, par exemple, d'une subvention de démarrage.

Concertation

La solution pour éviter les affrontements entre l'agriculture et le monde municipal résulte dans une concertation mieux organisée provenant d'une volonté locale. Déjà certaines municipa-

lités comme Laval, La Baie, Aylmer ce sont dotées de comités de concertation municipale-agricole et élaborent ensemble des solutions.

Par ailleurs, il faut constater que dans le cadre de la révision des zones agricoles, là où il y a eu une concertation entre les élus municipaux et les agriculteurs, les décisions sont prises beaucoup plus rapidement.

Dans le cadre de cette concertation, on pourrait éventuellement penser à des règlements municipaux spécifiques à la zone verte, qui seraient basés sur les caractéristiques de son usage, alors que l'on pourrait en créer d'autres plus adaptés aux secteurs urbains non agricoles d'une municipalité, comme on le fait en zone commerciale ou résidentielle.

Ce qu'on doit retenir ici c'est que le palier local initie cette concertation et justement parce qu'il y a une volonté du milieu, ses chances de succès sont excellentes.

L'Union des municipalités du Québec est prête à continuer dans cette voie en sensibilisant son membership à la concertation municipale-agricole si certains moyens prévus dans le projet de loi sont différents.

L'Union des municipalités du Québec
Camille Rouillard, président

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

ADMINISTRATION

YVON DUBÉ
Président et Éditeur

JEAN-GUY FARAH
Adjoint au président (adm.)
et Secrétaire trésorier

LIONEL DALPÉ
Adjoint au président (prod.)
et Éditeur adjoint

REDACTION

JEAN VIGNEAULT
Directeur en chef

JEAN ROY
Directeur de l'information

PIERRE YVON BÉGIN
Chef des nouvelles

ROCH BILODEAU
Chef editorialiste adjoint

JEAN-PASCAL BEAUPRE
Chef de pupitre

DENIS MESSIER
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur de la publicité

J. BERTIN ST-AMAND
Adjoint au directeur

PAUL ALLARD
Chef de bureau

PRODUCTION

JEAN-PIERRE ROBITAILLE
Directeur de la production

J. JACQUES DELORME
Chef des opérations

GÉRARD PÉPIN
Adjoint

GASTON GRENIER
Adjoint

CHARLES-ÉMILE CHARRON
Chef presseur

COMPTABILITÉ

ANDRÉ CORRIVEAU
Chef comptable

JULIENNE POULIN
Gerante du crédit

EXPÉDITION

MICHEL DOYON
Gerant

BÂTISSE
ANDRÉ JACQUES
Responsable

TIRAGE

GASTON GAGNÉ
Directeur du tirage

ANDRÉ CUSTEAU
Adjoint au directeur

Gerants de district:

JACQUES FAUCHER

CLAUDE OUELLET

MICHELE FOURNIER

JEAN-MARC PÉPIN

MICHEL LAVOIE

GASTON PINARD

SERGE NADEAU

JEAN-CHARLES POULIN

SANTÉ

Chronique médicale

Dr Wayne Smith

J'ÉTOUFFE!

Il est triste de constater que de nombreux enfants et adultes s'étouffent chaque année par manque de précautions et absence d'interventions appropriées. Lorsqu'une personne est comateuse, elle s'étouffe habituellement soit avec de la nourriture, un jouet dans la bouche, des vomissements, la langue ou ses propres sécrétions. Il y a certains comportements qu'il faut éviter à tout prix pour ne pas s'étouffer comme par exemple:

1. Essayer d'avaler de trop gros morceaux.
2. Manger trop vite sans bien mâcher.
3. Boire jusqu'à s'enivrer en mangeant.
4. Courir avec un objet dans la bouche.
5. Permettre aux enfants de mettre de petits jouets ou "ballounes" dans la bouche.
6. Rire à gorge déployée la bouche pleine de nourriture.
7. Tousser avec un objet dans la bouche.

N'oubliez pas: LA PRÉVENTION EST TOUJOURS LE MEILLEUR TRAITEMENT!

Si la personne qui est en train de s'étouffer est capable de parler ou de tousser, elle est capable de respirer et l'obstruction de ses voies respiratoires n'est pas complète. Encouragez alors la personne à tousser et n'intervenez pas directement à ce moment. Si la personne ne peut plus parler ou respirer mais est encore consciente, vous devez agir rapidement en donnant 4 bons coups avec la paume de la main entre les 2 omoplates. Si ce geste n'aide pas ou si la personne est déjà inconsciente, faites la technique de Heimlich.

Pour bien comprendre comment cette technique fonctionne, pensez aux poumons comme s'ils étaient un gros ballon avec un goulot. Quand on s'étouffe, c'est qu'il y a un objet qui bouche le goulot. Si on compresse fort sur le ballon, on a de bonnes chances de déboucher le goulot. C'est ce que l'on fait en faisant la technique de Heimlich. Elle peut se faire sur une personne debout, assise ou couchée. Il s'agit de faire pression avec les mains placées dans le creux de l'estomac en se plaçant derrière la personne et en poussant vers le haut tout en appliquant des coups secs et forts, pour déloger ce qui bouche la respiration. Si la personne est assise ou debout, on se sert d'un poing ferme qu'on tire à l'aide de l'autre main vers le haut du creux de l'estomac (juste en-dessous des côtes au centre). Si la personne est couchée sur le dos, on se met à cheval sur ses hanches et on pousse fort vers le haut avec la paume des deux mains. Si la personne est très obèse ou en fin de grossesse, on essaie de faire le même déblocage en serrant fort à coups secs et avec les bras le bas des côtes comme un gros corset.

Après chaque tentative chez l'adulte, on ouvre sa bouche et, à l'aide du doigt, on essaie d'aller chercher dans la gorge le morceau qui obstruait. Par la suite, on lève le menton pour que la tête soit en arrière et on pratique le bouche à bouche si la victime ne respire pas spontanément.

Chez l'enfant étouffé, commencez tout de suite les gestes suivants:

- Pour l'enfant de moins d'un an qui est encore conscient, couchez l'enfant sur le ventre, la tête en bas soit sur votre avant-bras ou votre cuisse et donnez 4 bons coups avec la main entre les omoplates tout en soutenant la tête et le corps. Si l'enfant ne se met pas à respirer, tournez-le sur le dos toujours la tête par en bas et, à l'aide de 2 ou 3 doigts, poussez 4 fois sur la partie inférieure du sternum. Répétez ces deux manœuvres jusqu'à ce que l'enfant respire bien.

- Pour l'enfant de moins d'un an qui est inconscient, ouvrez la bouche et tirez sur la mâchoire inférieure. Si vous voyez le morceau qui l'étouffe, enlevez-le et pratiquez le bouche à bouche. Si vous ne pouvez pas voir et enlever l'objet, faites comme mentionné ci-haut avec les coups entre les omoplates et les pressions sur le sternum. Répétez ces gestes tout en vérifiant, chaque fois, si vous pouvez apercevoir ce qui obstrue, et ce jusqu'à ce que l'enfant respire ou jusqu'à l'arrivée d'une personne plus expérimentée.

- Chez l'enfant conscient de plus d'un an, faites la technique de Heimlich comme chez l'adulte mais avec un peu moins de force. Si cet enfant devient inconscient, faites encore comme chez l'adulte mais n'allez pas chercher avec le doigt et à l'aveugle le morceau dans la bouche d'un enfant de moins de 8 ans, vous pourriez risquer alors de pousser l'objet plus loin. Enfin, chez les petits enfants, on ne pratique pas la technique de Heimlich en pesant sur l'abdomen (par crainte de rupturer l'estomac, le foie ou la rate). Il faut plutôt faire pression sur le thorax.

En résumé, mieux vaut prévenir que guérir.

Familiarisez-vous avec les situations qui portent à s'étouffer. Pratiquez mentalement les gestes à poser selon la situation. Quand une personne s'étouffe, répétez les manœuvres jusqu'à ce que la personne respire normalement de nouveau ou jusqu'à ce qu'une personne expérimentée arrive d'urgence.

La semaine prochaine: La réanimation.

Wayne Smith, M.D.
Médecin du Service d'urgence
C.H. Hôtel-Dieu de Sherbrooke

NOTE: Les lecteurs sont invités à adresser leurs questions ou commentaires au 822-6739 ou en écrivant à:

CHRONIQUE MÉDICALE
C.H. HÔTEL-DIEU DE SHERBROOKE
580, rue Bowen sud, pièce 2520
SHERBROOKE (Québec)
J1G 2E8

Plus aucun calcul dans la vésicule biliaire du patient

QUEBEC (PC) — Fernand Lachance, un Québécois qui a subi, jeudi dernier, une intervention de lithotripsie des "pierres sur le foie" (calculs biliaires) est rentré chez lui, samedi, après un examen de contrôle qui a démontré qu'il n'y avait plus de calcul dans sa vésicule biliaire.

Avant sa sortie de l'hôpital, M. Lachance a confirmé qu'au cours de l'intervention de lithotripsie qui a duré une heure, sans anesthésie, il n'avait ressenti aucune douleur et qu'il se sentait très bien dès sa sortie du bloc opératoire.

que de revoir un patient dans sa chambre après l'intervention, qui est parfaitement éveillé, n'a aucun pansement et ne ressent aucune douleur.

Résultat encore plus étonnant, disent les deux chirurgiens, on aurait pu normalement s'attendre à retrouver des fragments de calculs dans la vésicule après le bombardement du calcul avec des ondes de choc, mais l'échographie subséquente a révélé qu'il n'y avait plus rien dans la vésicule.

Cette intervention, pratiquée pour la première fois au Québec, permet de pulvériser les calculs de la vésicule biliaire sans intervention chirurgicale.

Les Drs Yves-Marie Dion et Jacques Morin, qui ont pratiqué l'intervention ont exprimé leur très grande satisfaction de ces premiers résultats. C'est toute une différence, ont-ils commenté.



F. FARHAT
OPTICIEN D'ORDONNANCES

Le supermarché de la lunette

Un MAXI service pour un MINI prix



"LE CONSOMMATEUR D'ABORD"

DEUX PAIRES DE LUNETTES pour seulement **98\$**
Monture & lentilles simple foyer de verre

DEUX PAIRES DE LUNETTES pour seulement **136\$**
Monture & lentilles double foyer, visibles en verre

153 WELLINGTON NORD
SHERBROOKE, QUÉ., J1H 5B9, 563-4447

Plus de 26 succursales pour mieux vous servir.

45934

GOÛTER LA FRAICHEUR

PAMPLEMOUSES ROSES OU BLANCS Produit de Floride Canada #1 grosneur 48	4/\$1.00 ou 12/\$2.50
ÉPINARDS Produit des États-Unis Canada #1 grosneur 10 on	97¢
LAITUE «BOSTON» Produit des États-Unis Canada #1 grosneur 24	67¢

BROCOLI Produit des États-Unis Canada #1 grosneur 14	97¢
PIMENT VERT Produit du Mexique Canada #1 grosneur jumbo	87¢ /lb ou 1.92/kg
PIMENT ROUGE Produit des États-Unis Canada #1 grosneur jumbo	\$2.97 /lb ou 6.55/kg
CAROTTES OU BETTERAVES À QUEUES Produit des États-Unis Canada #1 grosneur 24	97¢
MANGUE Produit du Pérou Canada #1 grosneur 14	97¢
ENDIVES Produit de Hollande Canada #1 grosneur jumbo	\$2.97 /lb ou 6.55/kg

FROMAGES BRIE DOUBLE CRÈME ANCO	\$1.27 /100 g ou 5.76/lb
BISCUITS • MÉTÉO • CARAMEL Rido	\$5.47 /kg ou 2.48/lb
VRAC ANANAS EN RONDELLES SATAU	67¢ /100 g ou 3.04/lb



VÉGÉTARIEN

Droits réservés de limiter les quantités

Du premier au dernier, tous les pneus en stock sont en solde chez Goodyear.



Le moment ne pourrait être mieux choisi pour chausser votre véhicule de pneus Goodyear. En effet, du 16 janvier au 4 février tous nos pneus en magasin sont en solde. Tout premiers arrivés, premiers satisfaits!

GOODYEAR

AUCUN ACOMPTÉ • AUCUN INTÉRÊT • 6 VERSEMENTS MENSUELS MODIQUES*

*pour les pneus et les services automobiles de plus de 15000\$. Versement calculé d'après un programme de financement différé à l'usage de la carte VISA, MasterCard ou American Express. Veuillez vous rendre à un Centre de service automobile Goodyear pour de plus amples renseignements.

CENTRE DE SERVICE AUTO GARANTIE GOODYEAR	CENTRE DU PNEUS GOODYEAR
SHERBROOKE, QUÉBEC 2025, rue King ouest De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00 Mécaniciens en devoir pour vous servir mieux, le samedi toute la journée	SHERBROOKE, QUÉBEC 570, rue Wellington sud. De 8 h 00 à 17 h 30 en semaine Samedi: de 8 h 00 à 12 h 00

GOODYEAR. COMPTEZ SUR NOUS.

Pour les cinq ans de l'Agence Québec-Wallonie-Bruxelles 300 jeunes Québécois pourront séjourner en Belgique

par Gilles DALLAIRE
SHERBROOKE — L'Agence Québec-Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse ne lésine pas sur les moyens pour souligner le cinquième anniversaire de sa création.

Cette année, c'est 300 jeunes Québécois, soit 60 de plus que l'an dernier, qui, grâce à elle, pourront séjourner en Belgique durant une période aussi courte qu'une semaine ou aussi longue qu'un an. C'est aussi 300 jeunes Belges, comparativement à 240 l'année dernière, qui pourront séjourner au Québec pendant des périodes d'une égale durée.

Cinq programmes offerts

L'Agence parraine cinq programmes: Découverte-Groupe, conçu surtout pour les stagiaires âgés de 18 ans ou guère plus âgés qui veulent voir du pays. Prospection, conçu surtout pour les jeunes entrepreneurs qui désirent se familiariser avec ce qu'on fait en Belgique. Participation au développement, dont les jeu-

nes oeuvrant dans le milieu communautaire et dans le milieu culturel constituent habituellement une bonne partie de la clientèle. Invitation, qui met en contact des jeunes visant des buts communs ou parents, et Séjour-Travel-Formation, dont le nom dit tout.

"En réalité, rien n'est coulé dans le béton. Nos programmes sont comme des valises ouvertes. Ils contiennent ce que les participants choisissent d'y mettre. Tous les secteurs d'activités sont accessibles et on est libre de choisir sa destination. La seule exigence est qu'on porte son choix sur un endroit situé quelque part en Wallonie ou les Belges d'expression française sont majoritaires et qu'on n'ait pas encore 30 ans", explique Christian Favreau, permanent de l'Agence.

Deux nouveaux

Il ajoute que, pour ses cinq ans, l'Agence a conçu deux nouveaux programmes. Découvertes-Thématiques, qui intéressera certainement les jeunes désireux de faire carrière dans un des domaines où la Belgique s'impose, la



Christian Favreau

mode, la transformation des plastiques et le transport en commun notamment, et Découvertes-Villes jumelées, qui permettra à des jeunes de sept villes québécoises, dont Drummondville, jumelées à des villes belges d'y séjourner.

"L'Agence défraie le coût du transport aller-retour de chaque participant et elle lui verse une allocation quotidienne qui lui permet de se nourrir et l'aide même à défrayer une partie de ses autres frais de séjour", explique Christian Favreau qui souligne que, depuis la création de l'Agence, 1,000 jeunes Québécois ont mieux connu la Belgique et 1,000 jeunes Belges ont mieux connu le Québec à peu de frais.

Au plus tard le 10 février

Il rappelle que, si on veut que son projet soit dans le premier bloc de projets qui seront évalués, il faut le présenter au plus tard le 10 février et que, s'il est retenu, on a jusqu'en mars 1990 pour le mener à terme.

On peut obtenir des informations supplémentaires dans les bureaux régionaux de Communication-Québec ou encore au siège de l'Agence, au 800, est, boulevard de Maisonneuve, à Montréal.

Le 23e Carnaval d'hiver de Valcourt débutera samedi

VALCOURT (YR) — La 23e édition du Carnaval d'hiver de Valcourt débutera samedi, dans cette petite ville de la motoneige.

M. Marcel Dufort, président du comité organisateur, a souligné en conférence de presse les événements à ne pas manquer au cours de cette période de festivités, allant du 28 janvier au 10 février.


Ces activités sont la présentation des duchesses, le 28 janvier, à 20h30, à la salle municipale; la soirée Casino, à la salle municipale, à 20h, le 3 février; la soirée des foulards, toujours à la salle municipale, à 21h, samedi le 4 février; le grand bingo du carnaval, au pavillon des loisirs, à 20h, le 9 février; et enfin, la soirée de couronnement de la reine, au pavillon des loisirs, vendredi soir le 10 février, à compter de 20h.

Le programme prévoit également une compétition de patinage artistique le 28 janvier, une joute de hockey amicale entre CFKS et l'équipe du



Le président du Carnaval, M. Marcel Dufort, pose en compagnie du Bonhomme Carnaval.

Carnaval le 29 janvier, un buffet de fruits de mer et de rôti de boeuf au jus le 31 janvier, une chasse au trésor en motoneige le 4 février, un souper à la fesse de boeuf le 5 février, une visite aux amis du troisième âge le 7 février, des tours gratuits en motoneige le 8 février, et la randonnée des champions coureurs sur motoneige et des célébrités le 9 février.



Pierres précieuses
par Ronald Fortier

TOURMALINE

La TOURMALINE est une pierre populaire, pour les raisons suivantes:

- 1- Elle est disponible dans plusieurs coloris.
- 2- Les "designers" s'en servent pour créer des pièces différentes.
- 3- On peut s'offrir sa "Beauté" à un prix très abordable.

Une de ses couleurs la plus connue est le ROSE. Ce rose variant du "hot pink" au rose pêche et rose mauve. Un ton plus rouge dans la tourmaline s'appelle "Rubillite" et est considéré comme "Spécial".

On trouve aussi cette pierre dans le VERT, le BLEU ACIER, BLEU VERT ou GRIS BLEU, lorsque dans cette couleur, son nom est "INDICOLITE". La TOURMALINE vert chrome est une autre option de couleur.

Pendant sa transformation, (croissance cristalline) la TOURMALINE peut changer de couleur radicalement. Conséquemment, il n'est pas rare de voir une TOURMALINE deux tons. Quand le rouge et le vert se trouvent côte à côte, la pierre s'appelle "TOURMALINE WATERMELON". Comme le melon, l'intérieur de la pierre est rouge et sa bordure verte. D'autres combinaisons de deux et même trois tons peuvent être trouvées.

On peut parfois sculpter la TOURMALINE pour mettre sa beauté multicolore en valeur.

Une autre famille de TOURMALINE s'appelle "OEIL DE CHAT". Le rose et le vert sont les deux couleurs les plus recherchées.

À cause de sa variété de teintes, la TOURMALINE est une pierre qui plaît à plusieurs.

On les sert sur boucles d'oreille, pendentifs et bagues. La TOURMALINE vous plaira et plus est, son prix est très convenable.

LE PLANCHER RUSTIQUE ENR.

PROMOTION DE FÉVRIER

MEILLEURS PRIX sur TRAVAUX DE BOIS FRANC DE TOUS GENRES

Travail professionnel garanti.

Réservez tôt!

Évitez les longues listes d'attente. **562-3593**

NOUVEAU CONCEPT!

VOTRE VIE SUR VIDÉO

IMMORTALISEZ VOS SOUVENIRS SUR VIDÉO

Montage selon vos goûts à partir de:

- photos (noir et blanc, couleurs)
- diapositives
- super 8
- avec arrangement musical

Idéal pour:

- familles: une façon avant-gardiste de revivre ses plus précieux souvenirs: enfance, mariage, anniversaires, voyages, etc.
- écoles, paroisses, pensionnat
- commerces, compagnies
- municipalités
- Aussi: inventaire de maison

SPÉCIAL D'OUVERTURE SUPER 8

10¢ le pied
Rég. 15¢ avec musique

Leriché Vidéo

Un trésor de souvenirs

566-1219 Satisfaction garantie

Diane LeRiche; prop.

vente de janvier



840 King ouest Sherbrooke

569-0873

BASE EN PIN ET FUTON	15% DE RABAIS	BASE DIVAN-LIT EN MÉLAMINE ET FUTON DOUBLE
Rég. VENTE	SUR TOUS NOS MEUBLES NON-PEINTS	Prix rég. \$389 VENTE \$349
Simple \$234 \$199		
Double \$294 \$250		
Queen \$328 \$279		

30% DE RABAIS SUR PARAVENTS

Rég. \$129

15% DE RABAIS SUR DOUILLETES HALLOFIL

Lavables et confortables.

15% DE RABAIS SUR TOUTES NOS HOUSSES DE FUTON

10% DE RABAIS SUR FUTONS SEULS

JUSQU'AU 28 JANVIER INCLUSIVEMENT

La Maison de Tissus

Bouclair

La Vente se termine samedi le 28 janvier 1989.

APERÇU PRINTEMPS

1989

Nouveau Nouveautés Nouveau Nouveau

20% DE RABAIS

VENEZ VOIR NOS NOUVEAUX TISSUS PRINTANIERS

EN SPÉCIAL CETTE SEMAINE

50% DE RABAIS

PATRONS BUTTERICK

Sacs de boutons assortis Paquet de 1 lb **1.49** ch.

COORDONNÉS ACTUELS	
100% coton, 150 cm. Couleurs unies. SERGE	639 m. ord. 7.99 m.
CRÈPE, SATIN	799 m. ord. 9.99 m.
CHALLIS IMPRIMÉS "CÉLÉBRATION" 100% rayonne. 115 cm. Imprimés floraux et à pois de couleurs vives.	719 m. ord. 8.99 m.
COTON BRUT 100% coton, 110 cm. Choix de couleurs unies. Idéal pour pantalons, jupes et costumes.	559 m. ord. 6.99 m.
TOILE ASPECT LIN "TISSERAND" 115 cm. Mélange polyester et coton. Sélection de nouvelles couleurs vives.	559 m. ord. 6.99 m.
COTONS IMPRIMÉS "SAN PAOLO" 115 cm. Imprimés à pois, à rayures et floraux aux couleurs très vives.	719 m. ord. 8.99 m.

50% DE RABAIS

SUR LES TISSUS D'AUTOMNE ET D'HIVER TELS QUE: JACQUARDS, TISSUS LAINEUX, CHALLIS ET FAILLES.

et plusieurs autres SPÉCIAUX

SHERBROOKE
3300 Portland
569-5989

Place Belvédère
822-1046

SURVEILLEZ L'OUVERTURE PROCHAINE DE DEUX NOUVEAUX MAGASINS À DRUMMONDVILLE ET À ST-HYACINTHE.

VISA MasterCard

L'IMPORTANT C'EST QUE VOUS SOYEZ SATISFAIT!

PATRON BUTTERICK 3012

VIVRE

Du plaisir en vue à Ascot et Cookshire

ASCOT (YR) — Sylvie Daigle, de Sherbrooke, championne mondiale de patinage de vitesse sur courte piste sera l'invitée du Carnaval d'hiver d'Ascot, le 4 février.

Le carnaval se déroulera du 2 au 5 février, à l'école Le Phare et au parc Belvédère.

Ainsi, le 4 février, Sylvie arrivera au parc Belvédère à 15h30 pour y faire une démonstration de patinage de vitesse, si la température le permet. Après une séance de photos, elle fera la mise au jeu de la finale du tournoi de hockey-éponge, dont les affrontements préliminaires se dérouleront les 2 et 3 février, au parc Belvédère.

La patineuse sherbrookoise assistera ensuite à la présentation d'un spectacle de ballet-jazz à l'école Le Phare, où elle participera au souper de couronnement du roi et de la reine du carnaval, de 17h à 19h30.

Le programme du carnaval prévoit aussi de nombreuses activités de plein air: glissade, patinage familial etc.

M. Florent Rousseau, président du carnaval, rappelle aussi que cette 17e édition du carnaval sera marquée par un concours de monuments de glace ouvert aux individus, aux familles et aux organismes.

Le programme comporte aussi une confrontation 3 étoiles, un concours d'habileté sur patins pour garçons et filles de 5 à 12 ans, des compétitions animées de glissades sur tubes pour enfants et adultes, un tournoi de cartes à la cafétéria de l'école Le Phare, une exposition de peinture et une soirée disco, le tout prévu pour le samedi 4 février.

Enfin, le carnaval se terminera par un bingo de style américain de 13h30 à 16h30 à l'école Le Phare, le dimanche 5 février. Au même moment, toujours à l'école secondaire, il y aura présentation du spectacle de Ronald McDonald, pour les enfants.

A Cookshire

Le Carnaval d'hiver de Cookshire, lui, se déroulera les 27, 28 et 29 janvier.

Le programme débutera par une disco pour les jeunes de 9 à 14 ans, à la cabane de la patinoire, vendredi le 27 janvier, de 19h30 à 22h.

La journée de samedi sera marquée par des jeux extérieurs pour les jeunes de 4 à 9 ans, à qui des friandises et des breuvages seront remis. Suivront ensuite une partie de ballon-balai pour femmes de 11h30 à 12h30, une partie de hockey pour les 30 ans et plus de 12h30 à 13h30, une partie de hockey entre CKSH et les bénévoles de 13h30 à 14h30, un tournoi de golf hivernal de 15h à 16h, et un match de ballon-balai entre Cookshire Auto et les marchands de Cookshire, de 16h à 17h. Des courses pour véhicules trois et quatre roues sont prévues de 13h à 15h au parc de la patinoire.

La journée de samedi se terminera par le couronnement de la reine à la salle Jean-Paul, de Bury, à compter de 21h.

La journée de dimanche sera consacrée à des parties de hockey-éponge, de hockey et de ballon-balai. Ce même jour, il y aura également courses pour véhicules à trois et quatre roues, promenades en sleigh et minipot pour l'âge d'or.

Pour une bonne forme



CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE
ATLANTIS inc.



- Conditionnement physique
- Bronzage
- Réadaptation
- Programme personnalisé
- Instructeur qualifié sur place

N'oubliez pas notre SPÉCIAL pour ÉTUDIANTS



CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE
ATLANTIS inc.

22, rue Windsor, Sherbrooke, QC

(819) 562-8524

Prop.: Gilles Pomerleau • Daniel Germain

GRATIS Ceinture

en cuir véritable

Offre valable jusqu'à 17h. le samedi 28 janvier



avec tout achat d'un pantalon habillé pour homme au Rayon des hommes

Le Rayon des hommes ABM est reconnu pour ses bas prix, la haute qualité et son excellent service. Cette semaine, nous offrons en boni une ceinture de haute qualité, en cuir véritable (valeur régulière jusqu'à \$15.00 au détail) TOUT A FAIT GRATUITE avec l'achat d'un pantalon habillé pour homme.

Tailles en stock: 28-52. Vous pourriez payer de 26.95 à 59.95 pour ces pantalons de coupe élégante et de confection soignée.

BAS PRIX ABM

19⁹⁵ à 29⁹⁵

Jamais aucuns frais de modification

Au Bon Marché

45, King ouest

S.O.S. GROSSESSE

Service d'aide aux jeunes filles et jeunes femmes qui se retrouvent avec un problème de grossesse non désirée.

Nous sommes présentement en période de recrutement de

BÉNÉVOLES

Pour devenir bénévole:

Tu dois suivre une session de formation de 45 heures qui te permettra d'offrir aux jeunes filles et aux jeunes femmes des services d'écoute, d'accueil, d'information et de références.

Pour plus d'information composez le: 566-6345

LE SEUIL

SERVICE D'AIDE AUX HOMMES EN DIFFICULTÉ DE COUPLES

821-2420



Cybèle

LINGERIE FINE

vente 30%

de rabais sur

Bas Wonder Bra et Caméo, nombreux vêtements de nuit Linda, Claudel, Cilvin, etc., ainsi que plusieurs articles de la mezzanine réduits de 20%, jusqu'au 31 janvier.

Cybèle

Pour la femme qui aime être élégante ou coquette dans ses vêtements intimes ou de détente... et pour l'homme qui aime faire des cadeaux à cette femme.

Tourelles 3025 King ouest, Sherbrooke

FABRIGVILLE LIQUIDATION DE TISSUS D'URGENCE

En vigueur du 25 au 31 janvier 89 ou jusqu'à épuisement des marchandises.

NOTRE INVENTAIRE COMPLET 50% 75% DE RABAIS TOUT DOIT ÊTRE VENDU!

- 50% BROADCLOTH variés, 115 cm. ACHAT SPÉCIAL Rég. 3.98 m. 1.99 m.**
- 62% FLANELLE/CRÈPE DE LAINE WHISPER 140/150 cm. Rég. 25.98 9.99 m.**
- 77% TWEEDS HERCULONS POUR RECOURVEMENT 150 cm. Rég. 12.98 2.99 m.**
- 60% CHALLIS RAYONNE imprimés, 115 cm. Rég. 9.98 m. 3.99 m.**
- 65% TISSUS POUR MANTEAUX D'HIVER 150 cm. Rég. 19.98-22.98 7.99 m.**
- 75% NOUVEAUTÉS TRICOTS variés. Rég. 7.98 1.99 m.**
- 61% FUJETTE ET CHALLIS RAYONNE 115 cm. Rég. jusqu'à 8.98 m. 3.49 m.**
- 65% DENIM REVERSIBLE 150 cm. Rég. 9.98 m. 3.49 m.**
- ÉPAULETTES DE RABAIS sur les prix rég. 1/3**
- 75% TISSUS ACRYLIQUES POUR CHEMISES 150 cm. Rég. 9.98-11.98 m. 2.99 m.**
- 69% TISSUS POUR CHEMISES 115 cm. Rég. jusqu'à 7.98 m. 2.49 m.**
- 75% TISSUS POUR COSTUMES Mélanges de laine. 150 cm. De luxe • Carlyle • Bradley • Lanark Rég. jusqu'à 14.98 3.99 m.**
- TABLES... TABLES... TABLES FANTAISIES POLYESTER Rég. jusqu'à 16.98 m. Economisez jusqu'à 65% Notre plus grande sélection jamais vendue! 5.99 m.**

FABRIGVILLE
Le plus grand distributeur de tissus et droperies au Canada

Meilleure qualité, meilleurs prix

120 magasins à travers le Canada.

PROMENADE DES GRANDES FOURCHES 821-2150

120, Grandes Fourches sud, Sherbrooke

La vie dans les Cantons

80 ans de profession religieuse



Le 7 janvier 1909, Soeur Anne-Rose Boucher, née à Pointe-du-Sault, en Nouvelle-Écosse, et Soeur Édessa Leblanc, née à Meteghan, également en Nouvelle-Écosse, qui avaient été admises au sein de l'Institut des Petites Soeurs de la Ste-Famille le 15 août 1905, prononçaient des vœux temporaires. Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque du diocèse de Sherbrooke a présidé une messe d'action de grâce à l'occasion du 80e anniversaire de leur profession religieuse, rappelant, au cours de son homélie, qu'elles ont été formées par la fondatrice de la communauté, la bienheureuse Mère Marie-Léonie. Soeur Leblanc qui a 97 ans et Soeur Boucher qui, elle, a 101 ans posent avec la supérieure générale de la communauté, Soeur Bernadette Quévillon, et avec Mgr Fortier.

Ephémérides

C'est le mercredi 25 janvier 1989, 25e jour de l'année.
 Anniversaires historiques:
 1988 — Le Canadien Felix Belczyk enlève le slalom super-géant de Lukerbad, en Suisse, comptant pour la Coupe du monde de ski alpin.
 1980 — Election du premier président de la République islamique d'Iran, Abol Hassan Bani Sadr.
 1979 — Publication du rapport de la Commission Pépin-Robarts qui propose notamment un statut particulier pour le Québec.
 1973 — Création au Québec de la Céco, la Commission d'enquête sur le crime organisé.
 1965 — L'archevêque de Québec, Mgr Maurice Roy, est élevé au cardinalat.
 1959 — Le pape Jean XXIII annonce la convocation d'un concile oecuménique.
 1948 — Mort à 48 ans d'Al Capone, l'ancien chef du monde interlope qui vivait à Miami depuis 1939.
 1627 — Mort de Louis Hébert, premier colon québécois.
 Ils sont nés un 25 janvier:
 Le poète écossais Robert Burns (1759-1796)
 L'auteur Somerset Maugham (1874-1965)

PENSÉE DU JOUR:

A bon entendre, il ne faut qu'une parole. (Plaute)

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour mercredi avec un aperçu pour jeudi.

Situation générale: un anticyclone en provenance du nord-ouest ontarien donne au Québec un ciel généralement ensoleillé. Une circulation du nord associée à l'anticyclone poussera un air beaucoup plus froid sur nos régions et les températures seront sous les normales.

Jeudi, une dépression en provenance du sud-ouest américain ramènera des nuages avec de la neige sur la province.

ESTRIE: généralement ensoleillé. Max.: -7 à -10. Min.: -14 à -17. Jeudi: neige.

QUÉBEC, TROIS-RIVIÈRES et DRUMMONDVILLE, BEAUCE: généralement ensoleillé. Max.: -10 à -13. Min.: près de -17. Vents modérés. Jeudi: devenant nuageux avec neige passagère.

OTTAWA-HULL-CORNWALL, MONTREAL: généralement ensoleillé. Max.: -7 à -10. Min.: près de -14. Jeudi: neige.

PONTIAC-GATINEAU et LIEVRE, LAURENTIDES: généralement ensoleillé. Max.: -8 à -10. Min.: -18 à -20. Jeudi: généralement nuageux avec neige passagère.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, RÉSERVOIRS CABONGA et GOULIN: généralement ensoleillé. Max.: -12 à -15. Min.: -20 à -22. Jeudi: généralement nuageux avec un peu de neige.

LAC ST-JEAN: généralement ensoleillé. Max.: -18 à -20. Min.: près de -23. Vents modérés. Très froid. Jeudi: enneigement suivi d'un peu de neige.

SAGUENAY, LA TUQUE, RÉSERVE DES LAURENTIDES: généralement ensoleillé. Max.: près de -18. Min.: -20 à -23. Vents modérés. Très froid. Jeudi: enneigement suivi d'un peu de neige.

CHARLEVOIX et RIVIÈRE-DU-LOUP, RIMOUSKI-MATAPÉDIA: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de -17. Min.: près de -19. Vents modérés. Très froid. Jeudi: enneigement suivi d'un peu de neige.

STE-ANNE-DES-MONTS et PARC DE LA GASPÉSIE, GASPÉ et PARC FORILLON: quelques nuages avec chutes de neige dispersées. Bourrasques par endroits le long du littoral. Max.: près de -17. Min.: près de -19. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km-h. Très froid. Risque de précipitations: 40 p.c. Jeudi: enneigement.

BAIE-COMEAU, SEPT-ÎLES: généralement ensoleillé. Max.: -18 à -20. Min.: -22 à -24. Vents modérés. Très froid. Jeudi: enneigement.

BASSE COTE-NORD, SECTEUR DE NATASHQUAN et A L'OUEST, ANTI-COSTI: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de -20. Min.: près de -23. Vents modérés. Très froid. Jeudi: enneigement.

Vers le soleil

Acapulco	31	Orlando	11 variable 19
Barbade	29	Palm Springs	12 clair 20
Bermudes	19	Reno	-2 nuageux 2
Brownsville	19 pluie 23	San Juan	29
Daytona Beach	9 nuageux 17	Tampa	9 variable 21
La Havane	27	Trinidad	30
Honolulu	27	West Palm Beach	14 clair 21
Kingston	31	Miami Beach	14 variable 21
Las Vegas	4 nuageux 15	Myrtle Beach	6 clair 19
Los Angeles	8 clair 13	Nassau	29
Mexico	23		

La Tribune salue



Jeannine St-Onge, cuisinière bénévole à la Cafétéria Rayon de Soleil.

3e TIRAGE DE VOYAGE "SECOURS-AMITIÉ"



Dans le cadre de sa campagne annuelle de financement, Secours-Amitié procédait lundi le 2 janvier à son troisième tirage de voyages et ce, à l'hôtel Le Baron. La destination du tirage est la Colombie et est d'une valeur de 1 640,00\$.

La gagnante est Mme Sylvie Bergeron de Sherbrooke. On reconnaît sur la photo, dans l'ordre habituel, Monsieur Guy Laperrière qui est secrétaire du conseil d'administration de Secours-Amitié ainsi que Monsieur Donald Gagné, employé à l'hôtel Le Baron.

46933

(Publi-promotion)



(Photo La Tribune par Luc Lemay)

Au Carnaval d'hiver de St-Malo

Le Carnaval d'hiver de St-Malo a été prétexte au couronnement d'une nouvelle reine, Josée Madore, qui n'était probablement pas plus fière d'avoir été choisie que son chevalier servant, Yves Fauteux.



50 ans de vie à deux

Il y a 50 ans, Arthur Ménard et Juliette Dubuc s'épousaient. Le couple qui vit à St-Denis-de-Brompton a fêté l'anniversaire de cet événement avec ses neuf enfants, de ses 25 petits-enfants et ses deux arrière-petits-fils.

OLO Optique Laurentienne

CARREFOUR DE L'ESTRIE
Sherbrooke 563-4431

VENTE 1/2 PRIX

À l'achat d'une paire de lunettes de prescription (lentilles et monture), obtenez 50% de réduction sur le prix de la monture. Offre se terminant le 18 février 1989.

OLO Optique Laurentienne

- Carrefour Angrignon
Jardins Dorval
Place Verlu
Les Galeries Laval
Place Rosemere
Carrefour du Nord, St Jerome
Carrefour Ste Agathe
- Carrefour du Nord-Ouest, Val d'Or
Plaza de la Mauricie
Carrefour Neufchatel
Place Laurier
Les Galeries de la Capitale
Galeries Chagnon
Place du Royaume
- Carrefour de l'Estrie
Carrefour Richelieu
Centre d'achats Valleyfield
Les Promenades de l'Outaouais
Place des Pionniers
Labrador Mall

Bien en vue!

58597

SPÉCIAUX DE JANVIER
AU SERVICE DU CULTIVATEUR
1000, rue Wellington sud, Sherbrooke
562-9787



20 kg SPÉCIAL
20⁹⁵ tx
+ coupon à l'intérieur
Rég. 25.95 tx



20 kg SPÉCIAL
23⁹⁵ Rég.
28.95 tx



20 kg SPÉCIAL
23⁹⁵
+ coupon à l'intérieur



8 kg SPÉCIAL
9⁹⁵ tx

- AUSI UNE GAMME VARIÉE DE NOURRITURES ET D'ACCESSOIRES POUR TOUTS VOS ANIMAUX

Ces spéciaux sont en vigueur jusqu'au 4 février 1989
ou au complet des inventaires
AU SERVICE DU CULTIVATEUR
1000, rue Wellington sud, Sherbrooke
(819) 562-9787

46973x

QUÉBEC

Bien que 80% des Québécois soient satisfaits des heures d'ouverture des commerces

Le Regroupement des détaillants maintient son non

par Lia LEVESQUE

MONTREAL (PC) — Malgré le sondage Sorecom qui révélait que 80 pour cent des Québécois sont satisfaits des heures d'ouverture actuelles des commerces, le Regroupement des détaillants contre l'ouverture le dimanche persiste à dire "non au statu quo" parce qu'il est injuste envers les marchands d'alimentation.

Au cours d'une entrevue à la Presse Canadienne, hier, le président du regroupement, Gérald Lord, a livré quelques commentaires sur le sondage Sorecom, commandité par le Groupe Jean Coutu, et publié la fin de semaine dernière.

Ce sondage indiquait qu'une majorité de Québécois étaient satisfaits des heures d'ouverture actuelles. Toutefois, lorsqu'on leur soumettait des types de commerces, une proportion variant de 34 à 38 pour cent souhaitait un élargissement des heures d'ouverture des marchés d'alimentation, des centres commerciaux et des grands magasins.

M. Lord, lui, répète son "non au statu quo". "Il nous faut absolument une loi parce que le statu quo, tel que c'est actuellement, cause des injustices dans le domaine de l'alimentation."

Mercredi ou dimanche

Ce sondage Sorecom démontre aussi que les Québécois sont divisés quant au moment où devraient être prolongées les heures d'ouverture. Quelque 31 pour cent prônent le dimanche et 35 pour cent les lundis, mardis et mercredis.

M. Lord persiste à croire que "les Québécois ne sont pas prêts à l'ouverture le dimanche", qu'il n'existe "aucune tendance forte chez les consommateurs" en faveur de cette libéralisation.

Le président du Regroupement contre le dimanche manifeste toutefois une ouverture. Ses commerçants sont prêts à fermer leurs portes plus tard le mercredi soir pour accommoder les clients qui ont besoin de plus d'heures pour faire leurs emplettes. Sorecom signalait que ce sont surtout les jeunes et les gens qui travaillent qui souhaitent un tel prolongement des heures d'ouverture.

"Qu'on me comprenne bien, je ne veux pas fermer la province le dimanche." Les commerces — petites fruiteries, vrais dépan-

neurs, boucheries — fonctionnant en tout temps avec trois employés et moins pourraient continuer d'ouvrir leurs portes le dimanche, selon la proposition du Regroupement des détaillants indépendants.

Pressions

En attendant que le gouvernement légifère, le Regroupement prendra les moyens qu'il faut pour faire respecter la loi par les marchés qui la contournent habilement. Il entend démentir des injonctions contre les

contrevenants.

Mais surtout, les opposants au dimanche rencontreront individuellement leurs députés, au mois de février. Dans chaque région, des coalitions régionales formées de représentants des ACEF (Association coopérative d'économie familiale), de marchands d'alimentation et de commerçants d'autres secteurs "sensibilisent leur député à la question".

Une commission parlementaire est prévue en mars pour discuter de tout le dossier des heures d'affaires.

Ryan invité à mieux traiter les collègues

QUÉBEC (PC) — Le Conseil des collèges du Québec invite le ministre de l'Éducation, Claude Ryan, à indexer les subventions aux cégeps du Québec pour l'année 1989-90 afin d'éviter une diminution de la qualité des services qui y sont offerts.

Dans un avis transmis à M. Ryan et rendu public hier, le Conseil rappelle qu'au cours des dernières années, les collèges du Québec ont dû faire face à des augmentations de dépenses d'opération en dépit d'une indexation insuffisante de leurs revenus.

"Le Conseil prie donc le ministre de s'assurer, pour le budget de l'année 1989-90 qui est actuellement en préparation, que les crédits alloués équivalent à "une juste indexation des coûts comme mesure minimale du maintien du niveau actuel des services".

De plus, si le gouvernement autorise le développement d'un nouveau programme dans un cégep, il doit également fournir les crédits nécessaires pour le faire, avertit le Conseil.

Il y a au Québec 45 cégeps qui reçoivent des allocations annuelles de fonctionnement, en 1988-89, de 776 millions \$. Ces établissements sont fréquentés par environ 130.000 étudiants réguliers à temps plein.

DÈS LE 27 JANVIER

JOURNAL

Le Verdict

→ L'ÉVANGILE SELON PIERRE LAMBERT

→ LE HÉROS DE LA LOI 101

→ UN PRÊTRE, SON FUSIL ET SA BOUTEILLE

Le média est maintenant complet!
Seul 'Le Verdict' vous apporte les faits cachés depuis des siècles, des informations véritables sur la religion de nos ancêtres. 'Le Verdict' est plus qu'un journal, c'est l'actualité de l'heure.

DANS TOUS LES KIOSQUES...

HALIFAX • QUÉBEC • MONTRÉAL • TORONTO • WINNIPEG • CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER

Prix en vigueur jusqu'au 28 janvier 1989

On a l'air de vous satisfaire



approvisionné par Hudon et Deaudelin Itée

Notre cahier publicitaire vous propose de nombreuses autres aubaines. (Si vous ne recevez pas ce cahier publicitaire, demandez-en un à votre marchand IGA).

RÔTI DE PALETTE
Coupe ordinaire
Boeuf catégorie Canada "A"

2,38 \$/kg

1,08 \$/lb

JUS DE TOMATES
Canada de fantaisie
IGA
540 mL

3/1,00

LAITUE ICEBERG
Produit des États-Unis
Catégorie no 1
Grosneur 24 Ch.

77¢

Il y a un supermarché IGA près de chez vous!

THETFORD MINES Cooprix IGA Thetford 520, boul. Smith S.	ST-NICÉPHORE Supermarché Clément 4565, boul. St-Joseph	ST-ELIE D'ORFORD Marché Clément 1065, Route 220
SHERBROOKE Supermarché Dunant 1541, rue Dunant	COATICOOK Aux Aubaines Coaticook 265, rue Child	BROMPTONVILLE Marché Castonguay Bromptonville Inc. 22 St-Joseph
COOKSHIRE Supermarché I.G.A. Cookshire Inc. 115 Principale O.	ROCK ISLAND Marché Boucard Inc. 16, rue Principale	KNOWLTON Supermarché Beaudry Inc. 472, rue Principale
WINDSOR Supermarché Grégoire 14, rue Principale	EAST ANGUS Marché Blouin 53, rue East Angus	PLESSISVILLE Co-op 1971, rue Blodeau
	FLEURIMONT Aubaines Plus Fleurimont 2240, rue King Est	DISRAELI Supermarché IGA 125, rue Champoux

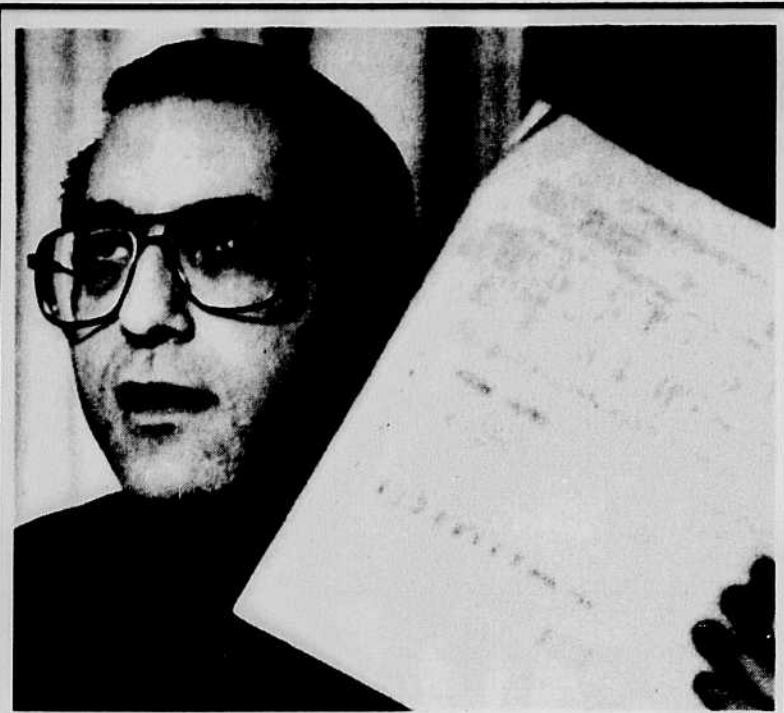
IGA Boniprix IGA

CATELLI Spaghettini

CATELLI Spaghetti

PÂTES ALIMENTAIRES
6 variétés
Fettucine aux épinards (750 g)
CATELLI
900 g

99¢



William Charney, un hygiéniste industriel, prétend que plusieurs travailleurs de l'industrie de l'amiante sont atteints d'amiante, même s'ils ne peuvent le faire reconnaître par la médecine québécoise.

La médecine québécoise hésite à reconnaître les diverses formes de l'amiantose

— un "amiantose non reconnu"

MONTREAL (PC) — La médecine québécoise hésite à reconnaître les diverses formes de l'amiantose et le gouvernement du Québec devrait consentir à faire faire des expertises "neutres", dans des centres de recherches américains tels celui de Mount Sinai.

Ainsi parlaient, hier, des "amiantoses non reconnues". "J'ai la certitude d'être un amiantose chronique; j'éprouve tous les symptômes de cette maladie insidieuse — le souffle court, notamment — et je n'ai pas encore réussi, malgré plusieurs tentatives depuis 1968, à être indemnisé par la Commission des accidents du travail", se lamentait, hier, Hervé Rousseau.

Cet ancien employé, un empocheur, de la mine Asbestos s'exprimait au nom de l'Association des amiantoses non reconnus de Thetford Mines.

Un expert en amiante, William Charney, hygiéniste industriel attaché à l'hôpital général Juit de Montréal, prêtait main-forte à M. Rousseau et il avait des révélations à faire.

M. Charney a réalisé une enquête auprès d'une douzaine d'anciens mineurs amiantoses non reconnus. Cette recherche démontre, dit-il, que la moitié d'entre eux montrent des si-

gnes évidents (de fortes indications) de "maladies restrictives" dues à l'aspiration des fibres d'amiante. Or, la médecine d'ici, précise-t-il, n'a pas reconnu ces affections.

Selon l'ancien ouvrier Rousseau — celui-ci a quitté l'usine à cause de son incapacité — quelque 50 anciens employés d'usines d'amiante de son entourage se trouvent ainsi "bloqués" par la médecine québécoise. Il réclame ainsi que des examens "neutres" soient faits sur ces cas par la médecine de santé professionnelle hors frontière québécoise.

Les porte-parole ont présenté des cas à la presse, hier. Un examen fait, le 21 mai dernier, par l'Ontario Workers Health Center, par exemple, indique que Jean-Marc Poiré, ancien mineur est victime d'un "restrictive disease", soit d'une maladie qui réduit sa capacité pulmonaire comme cela est le cas dans les contaminations par l'amiante.

Le Québec: une des régions les mieux desservies du monde en anglais

— un rapport préparé pour les industries américaines

OTTAWA (PC) — Un rapport confidentiel, préparé au Canada pour des sociétés américaines, souligne que le Québec honore sa minorité et que la province "est l'une des régions les mieux desservies au monde en anglais" dans les domaines de la culture et des communications.

"Le Québec constitue une société où le pluralisme linguistique et culturel fleurit et où la langue anglaise jouit d'une reconnaissance et d'une considération très élevée de la part de pouvoirs publics et de la population en général", dit le rapport de 15 pages dont Le Devoir a obtenu copie, mais dont les auteurs veulent rester anonymes.

Le rapport, rédigé exclusivement en anglais, passe en revue les services disponibles en anglais dans les domaines de l'éducation, de la justice, de la santé, des affaires politiques et internationales, des communications et de la culture. Il y est écrit que la minorité anglophone du Québec est "one of the best served in the world".

Vraisemblablement préparé, ce mois-ci, pour contrer la mauvaise publicité faite à l'étranger par la loi sur l'affichage commercial, le rapport souligne, page après page, à quel point les droits

de la minorité anglophone sont respectés.

Par exemple, dans le domaine des universités, on souligne que les trois institutions anglophones (McGill, Concordia et Bishop), qui accueillent 28,2 pour cent de la population étudiante québécoise, ont un cinquième de francophones, au trimestre d'hiver-1988, ont distribué 48,2 pour cent de tous les doctorats en sciences appliquées, 38 pour cent de doctorats en sciences pures et 35,5 pour cent des doctorats en sciences humaines.

Ou encore, dans le domaine des communications, le rapport souligne aux cadres d'entreprises américaines que, dans la plupart des régions du Québec, le câble offre, en anglais, 30 canaux réguliers et trois canaux de télévision payante, ce qui est unique au monde, en dehors de l'Amérique du Nord.

Basé sur des statistiques aussi récentes que décembre 1988, le rapport rappelle les droits con-

stitutionnels de la minorité anglaise et explique comment cela se traduit dans la vie courante. Pour des fins de comparaison et en se basant sur le recensement de 1986, le rapport établit qu'il y a 8,9 pour cent d'anglophones dans l'ensemble de la province et 17 pour cent dans la région de Montréal.

Éducation et justice

Dans le domaine de l'éducation, la minorité est la seule province où "le système est structuré de telle façon que les élèves anglophones ont accès à des cours, dans leur propre région, de l'élémentaire à la fin du cégep". Il y a ainsi 306 écoles élémentaires anglaises sur 2,250 et 66 écoles bilingues, sept cégeps sur 47 et deux cégeps bilingues. Dix-huit pour cent des étudiants des cégeps québécois (50 pour cent à Montréal) sont francophones.

Au niveau universitaire, les statistiques du rapport révèlent que plus le niveau des études avance, plus les diplômés viennent d'institutions anglophones: en 1986, 31,2 pour cent des diplômés de maîtrise étaient accordés par ces trois universités et 38,6 pour cent de tous les doctorats.

Dans le domaine judiciaire, où deux clauses de la Charte québécoise garantissent l'aide de ser-

vices d'interprétation, le rapport souligne qu'à Montréal, en 1987, la moitié des demandes d'interprétation pour des causes criminelles allait vers l'anglais; selon une étude encore plus récente, sur les douze derniers mois, de 80 à 85 pour cent des causes dans la région de Hull ont exigé l'interprétation vers l'anglais. Dans le domaine de la santé, le rapport cite la présence de 79 établissements obligés de fournir un service en anglais, "dont certains des plus prestigieux à Montréal". On souligne aussi que "le ministère québécois de la Santé prépare actuellement un programme global d'accès à un réseau de services de santé et d'aide sociale pour la population anglaise".

Une première

C'est la première fois qu'un tel rapport fait ainsi le tour de la question des droits de la minorité anglaise. Depuis quelques mois, on assiste aux Etats-Unis comme au Canada anglais à une campagne de dénigrement contre la province. En novembre, une revue prestigieuse, Exchange, publiait la thèse d'un Anglo-Montréalais assimilant la loi 101 au racisme sud-africain. La délégation du Québec, à New York, devait préparer une réaction officielle.

Un communiqué signé "FLQ" trouvé à Montréal

MONTREAL (PC) — Au mieux, il s'agit d'un malheureux canular. Au pire, il s'agit d'un épisode lourd de sens qui aggrave la tourmente linguistique qui secoue le Québec.

Qu'importe. La police de la Communauté urbaine de Montréal a pris au sérieux le communiqué signé "Front de libération du Québec" (FLQ) reçu lundi soir par deux stations radiophoniques privées montréalaises. Une enquête a derechef été instituée.

Le communiqué, qui affiche l'entente du Front de libération du Québec, se lit comme suit: "Le Front de libération du Québec tient à mettre en garde les auto-

rités en place: si d'ici quarante-huit heures, les autorités en place n'ont pas: 1- prouvé leur bonne foi en diffusant sur les ondes de Radio-Canada ce communiqué; 2- ordonné aux forces policières en place d'arrêter sur-le-champ les commerçants qui affichent dans toutes autres langues (sic) que le français. Toutes négations portées envers ces diverses recommandations seront considérées comme preuve de mauvaise foi. Nous n'hésiterons pas à frapper où la pertinence sera de mise. Nous vaincrons."

Radio-Canada n'a pas pu le communiqué sur ses ondes, hier. Ni à la radio ni à la télé.

Bush à Ottawa le 10 février

WASHINGTON (AFP) — Le nouveau président américain George Bush se rendra le 10 février prochain à Ottawa pour y rencontrer le Premier ministre canadien Brian Mulroney, a an-

noncé mardi la Maison-Blanche. Cette visite de travail, qui ne durera qu'une journée, sera la première qu'effectuera M. Bush à l'étranger en tant que président.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

AVIS D'AUDIENGE PUBLIQUE

CRTC — Avis d'audience publique 1989-2-1. Le Conseil tiendra une audience publique à partir du 13 mars 1989, au Château Frontenac, 1, rue des Carrières, Québec (Qué.), afin d'étudier les demandes énumérées ci-après.

152. MONTREAL, TROIS-RIVIERES, SHERBROOKE (Qué.) ET SUDBURY (Ont.). Demandes (890040900, 883525800) présentées par la SOCIÉTÉ RADIO-CANADA en vue de renouveler la licence de CBF-FM Montréal et de ses stations réémettrices la licence de CBF-FM Montréal et de ses stations réémettrices CBF-FM-1 Trois-Rivières, CBF-FM-2 Sherbrooke et CBOS-FM Sudbury qui expire le 31 août 1989. Examen des demandes: Bureau de chef des communications, Société Radio-Canada, 1400 est, boulevard René-Lévesque, Montréal; Bureau du Directeur, Société Radio-Canada, 15, rue Mackenzie, Sudbury; Bureau de poste le plus près de chacune des autres localités.

153. MONTREAL, QUEBEC, BAIE-COMEAU, BLANC-SABLON, CHANDLER, CHAPAIS, CHIBOUGAMAU, CHICOUTIMI, ESCUMINAC, FERMONT, CHISASIBI (FORT GEORGE), WASKAGANISH (FORT RUPERT), GASPÉ, HARRINGTON HARBOR, LA TABATIÈRE, LA TUQUE, LAC-MÉGANTIC, LABEL-SUR-QUEVILLON, MALARTIC, MISTASSINI POST, MURDOCHVILLE, NEW CARLISLE, NEW RICHMOND, WEMINDHI (NOUVEAU-COMPTOIR), OLD FORT BAY, PERCÉ, PORT DANIEL, RIVIÈRE-SAINT-PAUL, ROUYN-NORANDA, SCHEFFERVILLE, SENNETTERRE, SEPT-ÎLES, SHERBROOKE, SAINT-AUGUSTIN-SAGUENAY, SAINT-JOVITE, THETFORD MINES, TROIS-RIVIERES, VAL D'OR ET WASWANIP (Qué.). Demande (890038300) présentée par la SOCIÉTÉ RADIO-CANADA en vue de renouveler licence de radiodiffusion de CBF Montréal et ses stations réémettrices CBVE-FM Québec, CBMI-FM Baie-Comeau, CBMS-FM Blanc-Sablon, CBVF-FM Chandler, CBMD Chalais, CBVC-FM Chibougamau, CBJE-FM Chicoutimi, CBVA-FM Escuminac, CBMR-FM Fermont, CBMP-FM Chisasibi (Fort George), CBMQ-FM Waskaganish (Fort Rupert), CBVG-FM Gaspé, CBMU-FM Harrington Harbour, CBMT-FM La Tabatière, CBME La Tuque, CBMO Lac-Mégantic, CBMK Label-sur-Queville, CBMN Malartic, CBVS-FM Mistassini Post, CBMJ Murdochville, CBVN-FM New Carlisle, CBVR-FM New Richmond, CBMW-FM Wemindhi (Nouveau-Comptoir), CBMV-FM Old Fort Bay, CBVP-FM Percé, CBVF-FM Port Daniel, CBMY-FM Rivière-Saint-Paul, CBMA-FM Rouyn-Noranda, CBDN Schefferville, CBMM Senneterre, CBSE-FM Sept-Îles, CBMB-FM Sherbrooke, CBMX-FM Saint-Augustin-Saguenay, CBMF-FM Saint-Jovite, CBMC-FM Thetford Mines, CBMZ-FM Trois-Rivières, CBML Val d'Or, CBML-FM Val d'Or et CBVW-FM Waswanipi (Qué.) qui expire le 31 août 1989. Examen de la demande: Bureau du gérant régional — Communications, Société Radio-Canada, 1400 ouest, boulevard René-Lévesque, Montréal; Bureaux de poste le plus près de chacune des autres localités.

154. MONTREAL, SENNETTERRE, MONT-BRUN, LABEL-SUR-QUEVILLON, MATAGAMI, JOUËT, LAC-MÉGANTIC, RADISSON, TROIS-RIVIERES, MONT-LAURIER, SHERBROOKE, ASBESTOS/DANVILLE, VICTORIAVILLE, SAINT-MICHEL-DES-SAINTS, SAINT-JOVITE, L'ANNONCIATION, CLOVA, LAC-ÉDOUARD ET PARENT (Qué.). Demande (890041700) présentée par la SOCIÉTÉ RADIO-CANADA en vue de renouveler licence de radiodiffusion de CBF Montréal et ses stations réémettrices CB-1 Senneterre, CBF-2 Mont-Brun, CBF-3 Label-sur-Queville, CBF-4 Matagami, CBF-5 Jouët, CBF-6-FM Lac-Mégantic, CBF-7-FM Radisson, CBF-8-FM Trois-Rivières, CBF-9-FM Mont-Laurier, CBF-10-FM Sherbrooke, CBF-11-FM Asbestos/Danville, CBF-12-FM Victoriaville, CBF-13-FM Saint-Michel-des-Saints, CBF-14-FM Saint-Jovite, CBF-15-FM L'Annonciation, CBF-16-FM Clova, CBF-17-FM Lac-Édouard et CBF-18-FM Parent qui expire le 31 août 1989. Examen de la demande: Bureau du chef des communications, Société Radio-Canada, 1400 est, boulevard René-Lévesque; Bureau de poste le plus près de chacune des autres localités.

155. MONTREAL, QUEBEC, RIMOUSKI, GASPÉ-NORD, SHERBROOKE ET TROIS-RIVIERES (Qué.). Demandes (883383200, 883386500, 883387300, 883402000) présentées par RÉSEAU PATHONIC INC. (PATHONIC), 1000, ave. Myrand, Sainte-Foy (Qué.), G1V 2W3, titulaire des licences de CFCM-TV Québec, CFER-TV Rimouski, CFER-TV-2 Gaspé-Nord, CKMI-TV Québec et du Réseau Pathonic, et de sa filiale PATHONIC COMMUNICATIONS INC. (883384000, 883385700) titulaire des licences de HLT-TV Sherbrooke et CHEM-TV Trois-Rivières, en vue d'obtenir l'approbation de transférer la totalité des actions subalternes de classe "A" en circulation de Pathonic, à l'exclusion des actions de cette classe détenues par Télé-Métropole Inc. (Télé-Métropole) de même que les 100.000 actions de classe "B" détenues par Pierre H. Lessard, qui ont été converties en actions subalternes de classe "A" à Télé-Métropole en réponse à l'offre publique de Télé-Métropole du 19 août 1988 et modifiée le 30 août 1988. La totalité des actions subalternes de classe "A" représentent 93,4% de l'équité votante de Pathonic et 41,5% des droits de vote afférents à toutes les actions émises de Pathonic. Lesdites actions furent, pour la plupart, acquises de la part de cédants volontaires et par appropriation légale quant aux autres. Lors de l'audience publique et suite à ce qui précède, le Conseil voudra aborder, entre autres, avec le vendeur et l'acheteur, les questions suivantes: — Comment cette transaction et les bénéfices qui en découleraient serviraient-ils l'intérêt public? — Dans quelle mesure les engagements financiers afférents seraient-ils supportés par Télé-Métropole Inc. directement? — Dans quelle mesure la transaction servirait-elle l'intérêt public et l'industrie de la radiodiffusion au Québec? Examen des demandes: Le Groupe Vidéotron Ltée, 2000, rue Berri, Montréal; Télé-Métropole Inc., 1600 est, boulevard de Maisonneuve, 7ème étage, Montréal; C.J.P.M.-T.V. Inc., rue Mont-Ste-Claire, Chicoutimi (Qué.); Réseau Pathonic Inc., 770 ouest, rue Sherbrooke, pièce 1200, Montréal; Réseau Pathonic Inc., 1000, ave. Myrand, Sainte-Foy (Qué.); 465, boulevard Ste-Anne, Pointe-au-Père, Rimouski (Qué.); Pathonic Communications Inc., 3330 ouest, rue King, Sherbrooke; 3625, boulevard Chanoine-Moreau, Trois-Rivières.

À noter: s'il s'agit d'interventions à des demandes présentées par la Société Radio-Canada, en signifier une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le 21 février 1989. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou 997-1027, ou les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional de Montréal (514) 283-6607.

Canada 5888

TOYOTA MAGOG

FÊTE LE NOUVEL AN

NOUS METTONS LES BOUCHÉES DOUBLES POUR VENDRE NOS VOITURES 4 ROUES MOTRICES PERMANENTES 1989!

TOYOTA
CAMRY

MERCİ D'AVOİR FAİT DE TOYOTA LA PREMIÈRE MARQUE IMPORTÉE L'AN DERNIER!

2224, Rte 112, MAGOG (QC) J1X 3W3, (819) 843-9883